

[Texte]

**Mr. Giroux:** Would you like me to elaborate, Mr. Butland? The minister really covered the subject very well.

**The Chairman:** Perhaps you could do it briefly, or is that adequate for now?

**Mr. Butland:** Perhaps I could speak with you afterwards as to the specifics.

**Mr. Giroux:** Fine.

**The Chairman:** In this particular case that might be more constructive.

I have just one question. You identified approximately 10 regional GST centres. Is that correct?

**Mr. Giroux:** The department requested of us 10 advance centres. These are generally small buildings which are there to provide a lot of advance information, advance preparatory work, in 10 locations across the country, for which we have signed leases or extended leases or whatever, depending on the situation, on behalf of our client, Revenue Canada.

**The Chairman:** Those are small informational offices?

**Mr. Giroux:** That is right. They are mostly informational communication-type offices.

**The Chairman:** As opposed to processing centres?

**Mr. Giroux:** Definitely. I do not want to mislead the committee. The big processing centre is the one in Ottawa and the one that is subject to public dialogue at the moment.

**M. Gabriel Fontaine (député de Lévis):** Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, vous êtes sans doute au courant qu'au Québec on a un groupe de constructeurs navals qui s'appelle MIL-Davie, et ce groupe-là a rationalisé au cours des dernières années une bonne partie de ses opérations, de ses facilités de production. Il a centralisé la construction et la réparation de navires dans mon comté, c'est-à-dire à Lauzon. Je voudrais, dans votre réponse, que vous pensiez au rôle du gouvernement en général lorsqu'il s'agit de construction de routes, voire d'infrastructures dans les aéroports, ou pour les services à la garde côtière.

Le groupe MIL-Davie a diminué de beaucoup ses facilités de production et votre ministère, à Lauzon, est propriétaire des cales sèches qui sont nécessaires pour les opérations de construction de navires et des opérations de services pour les navires en réparation. En 1989, votre ministère a augmenté le coût des services rendus par ces cales sèches dans la proportion de près de 50 p. 100. Maintenant, il est question, d'après ce que l'on entend dire, que vous vous proposiez, encore, une augmentation beaucoup plus forte cette fois-là.

La compagnie a pris connaissance de vos projets plus ou moins officiels, et elle trouve que si vous aviez fait une augmentation aussi significative dans les deux dernières années, cela aurait eu pour effet de diminuer de beaucoup son chiffre d'affaires au plan des réparations de navires.

[Traduction]

**M. Giroux:** Voulez-vous que je poursuive, monsieur Butland? Monsieur le ministre a déjà fort bien expliqué la situation.

**Le président:** Vous pourriez peut-être le faire brièvement, ou la réponse est-elle suffisante pour le moment?

**M. Butland:** Je pourrais peut-être vous rencontrer plus tard pour traiter de questions précises.

**M. Giroux:** D'accord.

**Le président:** Dans ce cas particulier, cela pourrait être une suggestion constructive.

Je n'ai qu'une question à poser. Vous avez mentionné environ dix centres régionaux pour la TPS. Est-ce exact?

**M. Giroux:** Le ministère nous a demandé des locaux pour dix centres. Il s'agit généralement de petits édifices où il sera possible de donner de nombreux renseignements, de faire des travaux préparatoires, situés dans dix localités réparties dans tout le pays, et nous avons déjà signé des baux, ou prolongé des baux existants, ou autres mesures comparables, selon la situation, au nom de notre client, Revenu Canada.

**Le président:** Il ne s'agit donc que de petits bureaux d'information?

**M. Giroux:** C'est exact. Il s'agit essentiellement de bureaux pour établir des communications et fournir des renseignements.

**Le président:** Distincts des centres de traitement?

**M. Giroux:** Sans aucun doute. Je ne voudrais pas induire le comité en erreur. Le centre de traitement principal sera établi à Ottawa et c'est ce centre qui fait actuellement l'objet d'un débat public.

**Mr. Gabriel Fontaine (Lévis):** Thank you, Mr. Chairman.

My question is to the Minister. You are certainly aware that there is in Quebec a shipbuilding enterprise, MIL-Davie, and that, over the last few years, they have rationalized a good part of their operations and of their production facilities. They have set up a central facility for shipbuilding and ship repair in my riding, that is at Lauzon. Would you, in your reply, take into account the government's role, in general, with regards to road building, airport infrastructures, or coast guard services.

The MIL-Davie Group has considerably reduced its production facilities and your Department, at Lauzon, owns dry docks that are required for shipbuilding and for servicing ships under repair. In 1989, your Department increased by almost 50% the fees to be paid for using the dry docks. From what I hear, you may be contemplating an even larger fee increase.

The company became aware of your intentions through more or less official channels and they believe that an increase of equal importance to that of the last two years would result in considerable decrease of its sales volume with regard to ship repairs.